



Verification d un acte de donation

Par **jeremy59790**, le **13/07/2009** à **13:33**

Bonjour,rnj ai reçu un document sur le net c'est un acte de donation j aimerais si possible que vous y jetiez un oeil si possible ce serait tres gentil de votre part. merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **13/07/2009** à **23:09**

Bonjour,rnrnLes pseudos actes de donations diffusés par internet proviennent souvent de pays africains. Ce ne sont que des arnaques. Si cet acte de donation était réel, il passerait par un notaire et vous serait adressé à votre domicile personnel et non par e-mail. rnrnIl vous faut savoir que cette ficelle, très connue au même titre que les pseudos gains énormes à une loterie. Ils ne sont destinés qu'à appâter le gogo, lui faire transmettre ses coordonnées bancaires (pour, soit-disant, lui adresser son gain ou son héritage) et, une fois en possession de ces coordonnées, les excrocs vident le compte, voire font faire des dettes. Pour les retrouver ensuite ? bonjour, c'est mission impossible.rnrnDonc, tous ces messages => direction la corbeille illico presto.

Par **jeremy59790**, le **13/07/2009** à **23:13**

merci de votre reponse. mais la la personne me demande d aller verifier a l ambassade de benin en france car il est certain que ce n est pas une arnaque il est notaire mr Dossa j ai verifié ce nom et bien inscrit la bas donc c est pour sa sa me tracasse puis je vous envoyer le document pour que vous y jeter un oeil . merci a vous.

Par **Tisuisse**, le **13/07/2009** à **23:23**

Ben, nous y voilà ! je vous avait bien dit que ça provenait d'Afrique ! rnN'en coyez pas un mot, jamais, et surtout ne donnez pas suite à ce message même pour demander des renseignements complémentaires. Si vous aviez réellement hérité de quoi que ce soit, l'affaire aurait automatiquement transité par les ambassades. Donc, ce type de message = poubelle sans autre forme de procès.

Par **jeremy59790**, le **13/07/2009** à **23:24**

ca marche. merci à vous pour votre aide. passée une tres bonne fin de soirée .et bon feu d'artifice si vous y allé